



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
24 SEPTEMBRE 2024**

PROCES VERBAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 24 septembre 2024 à 19h30 en mairie en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Gilbert JAROSSAY, par convocation en date du 12 septembre 2024.

Etaient présents :

Messieurs Guillaume CHATELOT, Damien DOUTRELANT, Philippe LAPORTE,
Guillaume SALA, Patrice VALOGNES
Mesdames Cyrille FAGOT, Josette STEFANIAK, Marie TOUPENCE

Etaient absents :

Messieurs Olivier DEVAUX, Antony HOSS, Christophe SONTOT
Madame Valérie TOUPENCE

Pouvoir de Monsieur Christophe SONTOT à Monsieur Patrice VALOGNES

Pouvoir de Monsieur Olivier DEVAUX à Madame Josette STEFANIAK

Secrétaire de séance :

Monsieur Guillaume SALA



Monsieur Le Maire ouvre la séance à 19h30

I. Approbation du Compte-Rendu de la séance du 04 juillet 2024

Le compte-rendu de la séance du 04 juillet 2024 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil,

Monsieur Le Maire demande si des questions subsistent,

Aucune question n'étant posée,

Ce dernier est accepté à l'unanimité.

II. Activité de l'ENJEU – Tarifs 2024/2025

Il convient de procéder à la détermination des tarifs annuels appliqués aux différentes activités de l'ENJEU pour la période de septembre 2024 à juillet 2025.

Hip Hop	85 euros pour 1h 120 euros pour 1h30
Guitare	65 euros pour les enfants 85 euros pour les ados / adultes
Gym très douce	85 euros
Tennis de table	30 euros pour les adultes 65 euros pour les 9 – 15 ans
Boxe	65 euros
Danse	65 euros
Moderne Jazz adultes	85 euros
Multisports	65 euros
Fitness	85 euros
Modelage	120 euros et 50 euros de fournitures
Dessin	65 euros 120 euros pour le dessin ados / adultes
Théâtre	50 euros pour les adultes 65 euros pour les 8 – 12 ans
Création de déco Noël	85 euros
Eveil musical	65 euros pour les 8 – 12 ans
Ensemble vocal	85 euros début ado/adultes
Pilates	85 euros pour les adultes

Ces tarifs sont appliqués pour les Champdeuillais(es) et pour les extérieurs ayant une attache familiale ou fiscale à Champdeuil (justificatif à fournir à l'inscription).

Pour les extérieurs, il sera demandé un droit d'inscription de 25 % du montant de la cotisation.

La facturation pourra s'effectuer au trimestre pour les familles le souhaitant.

Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

Le Conseil Municipal approuve ces tarifs.

III. Activités de l'ENJEU – Rémunération des intervenants

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur Le Maire indique aux membres du Conseil municipal que les collectivités territoriales peuvent recruter des vacataires et que pour pouvoir recruter des vacataires, les 3 conditions suivantes doivent être réunies :

- Recrutement pour exécuter un acte déterminé

- Recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin de l'établissement public
- Rémunération attachée à l'acte

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de recruter 6 vacataires pour effectuer l'animation des activités de l'Enjeu à compter du 30 septembre 2024.

Il est également proposé aux membres du Conseil municipal que chaque vacation soit rémunérée de la façon suivante :

Intervenants	Taux horaire brut
Madame Cyrille FAGOT	37,50 euros
Madame Marie TOUPENCE	37,50 euros
Monsieur Fabien MOYSAN	37,50 euros
Madame Nathalie PANCHER	37,50 euros
Madame Sydonie MILLET	37,50 euros
Madame Julie CAMAU	37,50 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (8 pour et 2 abstentions de Mesdames Cyrille FAGOT et Marie TOUPENCE), valide le recrutement de 6 vacataires au taux horaire fixé dans le tableau ci-dessous, donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

IV. Ateliers Créatifs – Tarifs 2024/2025

Des ateliers créatifs à la journée vont être mis en place. Il convient donc de procéder à la détermination des tarifs qui seront appliqués.

- Atelier Scrap / Carte 3 €
- Atelier Carterie 5 €
- Atelier Cartonnage 10 €
- Atelier Modelage 10 €
- Atelier Floral 20 €
- Atelier Zéro déchets 10 €
- Atelier Créatif 5 €
- Atelier Noël 5 €
- Atelier Album 15 €

Ces tarifs sont appliqués pour les Champdeuillais(es) et pour les extérieurs ayant une attache familiale ou fiscale à Champdeuil (justificatif à fournir à l'inscription).

Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

Le Conseil Municipal approuve ces tarifs.

V. Activités Y a de l'Anim

Monsieur Le Maire présente à l'ensemble des membres présents les activités qui vont être mises en place cet automne.

